

Séminaire

J'ADAPT mon territoire

Jeunesse pour une Agriculture Durable et une Alimentation de Proximité et de Terroir

8, 9 et 10 février 2013

Synthèse

Présents :

Barbier Evangeline, étudiante Eco Conseil
Brard Myriam, étudiante Eco Conseil
Brault Marie, étudiante HEPIA
Cesare Corrado, traducteur interprète
Chareyre Baptiste, étudiant IER
Deboissy Lucile, étudiante IER
Dell'Ava Héloïse, étudiante géographie
Faes Jasmine, étudiante géographie
Filloux Pierre, étudiant- porteur projet agri
Fulop Richard, architecte
Gavillet Victoria, étudiante IER
Guy Camille, étudiante IER
Hutin Cyril, En recherche
Iatropulos Daphné, étudiante IER

Krummrey Chelsea, étudiante
Lamourette Chloé, électricienne
Mauras Alexandre, volontaire en service civique
Melillo Francesco, coopérateur – Huile d'olives
Merel Maxime, apprenti agriculteur
Mesmin Camille, jeune agricultrice
Meylan Valentine, étudiante géographie
Pitter Magali, étudiante histoire
Pouclet Clémence, étudiante Eco Conseil
Salzmann Quentin, Etudiant HEPIA
Schurch Thomas, étudiant IER
Simeth Eric, étudiant
Sylvand Antoine, en recherche

Animateurs et intervenants :

Andriot Marc, initiaterre et direction ENILV
Barre Anne, présidente WECF France
Burdin Céline, WECF France, pôle Agriculture
Fossat Philippe, consultant fonds européens
Martin Catherine, directrice WECF France
Velarde Isabelle, initiaterre

Samedi 9 février 2013

9h / 12h30 : méthode du Méta-plan

Pourquoi développer l'agriculture durable de proximité ?

- Pour favoriser la viabilité économique et l'emploi
- Pour valoriser l'identité paysanne
- Pour plus de cohésion sociale et l'implication de tous les acteurs
- Pour préserver la biodiversité agricoles et les sols
- Pour permettre une diversité et un équilibre du territoire
- Pour soutenir la relocalisation et la souveraineté alimentaire
- Pour associer alimentation et santé

Quels outils mettre en place ?

- Des outils de coopération professionnelle
- Des techniques agricoles adaptées, soutenables
- Des outils permettant de connaître et d'impacter les politiques territoriales (foncier, subvention, dialogue...)
- Des méthodes de sensibilisation et éducation (scolaire)
- Des réseaux citoyens
- Des outils pour développer des filières de distributions courtes
- Des structures d'accompagnement professionnel
- Soutenir et réaliser des projets locaux

Six ateliers ont découlé de ce méta-plan :

- 1 Relocalisation et autonomie
- 2 Cohésion sociale et implication citoyenne
- 3 Viabilité économique et emploi
- 4 Outils coopératifs et structures d'accompagnement
- 5 Réseaux sociaux et impacts sur les politiques
- 6 Techniques agricoles durables

14h / 19 h : ateliers thématiques

Relocalisation et autonomie

Ce qui est prioritaire :

- Favoriser la souveraineté alimentaire : c'est à dire le droit des peuples à se nourrir eux-mêmes. La souveraineté alimentaire désigne le droit des populations, de leurs Etats ou Unions à définir leur politique agricole et alimentaire, sans porter atteinte à des pays tiers.
- Alimenter les cantines scolaires en produits locaux
- Relocaliser les filières, les productions, l'économie et les échanges
- Rendre le pouvoir à une commune de nourrir ses habitants

Ce que l'on peut demander :

- Un diagnostic (connaître la demande et les capacités du territoire)
- Débloquent les budgets, permettre des actions pour communiquer, sensibiliser, éduquer à la nécessité de l'autonomie alimentaire ex : jardins partagés, potager à l'école, cours, formations, pub,...
- Demander des changements dans la politique agricoles (locale) pour favoriser les petites exploitations polyculture élevage bio (porter au niveau locale les valeurs proposées par les technocrates de la FAO)
- Encourager inciter les démarches vers l'autonomie
- Demander de légiférer pour rendre obligatoire lors de construction de logement l'organisation de moyens de production (terrains)

Ce que l'on peut faire :

- Travailler sur une franchise / mode d'emploi : kit du jardin partagé ou de la micro-exploitation agricoles (ACP) : arriver devant les élus avec un mode d'emploi (agroquartier ?)
- Atelier pour mutualiser les expériences de relocalisation de la production et consommation dans différentes villes
- Regrouper, rendre disponible les sources (d'info)
- Groupe de travail pour étudier les demandes pertinentes à faire pour infléchir la politique agricole en faveur des petites exploitations en polyculture élevage, bio-locale
- Ecrire un texte, un plaidoyer pour l'autonomie alimentaire relocalisée ex : ecocide (initiative citoyenne européenne)

Cohésion sociale et implication citoyenne

Ce qui est prioritaire :

- 1 Créer de réels liens sociaux entre producteurs locaux et consommateur, par des échanges
- 2 Favoriser un prix juste pour tous
- 3 Casser les barrières et aprioris en permettant la rencontre des différentes personnes de différents horizons et instaurer un climat de confiance
- 4. Favoriser les filières de distributions en circuits courts

Ce que l'on peut faire :

- Mutualiser : partage de savoir faire
- Dialoguer avec les politiques
- Redorer l'éthique-ette de l'agriculture
- Contribuer, être impliqué dans la réalisation d'outils de sensibilisation et de mise en relation des acteurs : citoyens, scolaires, agriculteurs, distribution, transformateur, restauration collective, etc.

Participer à la mise en place de méthodes de sensibilisation, portée par des acteurs locaux :

- o Rencontrer les politiques : présenter l'intérêt du projet, obtenir un soutien (ex : financier)
- o Etre ambassadeur, porte-parole : trouver des participants, diffuser l'information
- o Participer à la conception d'ateliers, activités de sensibilisation :
 - dégustation de produits/cuisine locale ;
 - compréhension des produits ;
 - cours de cuisine : réalisation de fiches techniques (produits, recettes) ;
 - atelier points d'approvisionnement ;
 - visite de producteur ;
 - contribuer à la réalisation de cahiers des charges (restauration collective)

Viabilité économique et emploi

Ce qui est prioritaire :

- Mutualiser - coopérer : qualité de vie, partage des risques, gestion du matériel (cf. CUMA)
- Diversifier : autonomie de la ferme, autonomie à l'échelle du territoire
- Contractualisation : débouchés, sécurité = maîtrise de la vente, sortir du système de l'offre et de la demande
- Utiliser des leviers de coexistence, d'aménagement du territoire, de protection de l'environnement et de développement de l'agriculture ex : eau
- Soutenir et organiser les filières de distribution courtes : soutien des producteurs et création d'emplois dans toute la filière
- S'adapter et aider l'installation, pour des systèmes agricoles durables et le public des « hors cadre familial »

Ce que l'on peut faire :

- Mutualiser et coopérer
 - o Production : favoriser les GAEC SCAEC
 - o Distribution : favoriser les marchés de producteurs, magasins collectifs et autres systèmes en ADP
- Diversifier -> organiser en coop/collectif, outils d'analyse de territoire en termes de besoins alimentaires = diagnostic
- Contrat entre producteurs et collectivités
- S'appuyer sur le cadre de politiques européennes et territoriale comme levier, par exemple :
 - o Contrat de rivière
 - o Conservatoire des terres agricoles / du littoral
- Développer, soutenir le développement d'outils d'accompagnement à l'installation ex : couveuse

Outils coopératifs et structures d'accompagnement

Structure d'accompagnement à l'installation

Ce qui est prioritaire :

- Reconnaissance des Porteurs de Projets
- Facilitation des rencontres entre PP pour « repenser » les modèles agricoles et les mettre en place
- Modèle de fonctionnement cf. Réflexion sur la structure de la couveuse
- Accès à des formations « alternatives » -> vers une transition
- Accès à la terre : créer du lien entre les paysans installés et les porteurs de projets (PP)
- Reconnaissance du fonctionnement de nouveaux projets par le modèle

Ce que l'on peut faire :

- Plaidoyer pour l'accès au foncier (aides) : -> Etat, Régions -> SAFER
- Créer des évènements de rencontre entre agriculteurs, PP, élus (cf. Foires en Angleterre)
- Aider au décryptage des aides à l'installation et aspects administratif
- Aider à la prise d'autonomie des PP : Appui aux rencontres entre agriculteurs et collectivités...

Modèles coopératif

Ce qui est prioritaire : (avantages/attentes)

- Qualité de vie
- Diversification
- Emploi viable / stable
- Ouverture d'esprit
- Facilitation entrée/sortie
- Mutualisation du matériel agricole
- Echanges de savoir / savoir-faire

Ce que l'on peut faire : à définir

Réseaux citoyens et impacts sur les politiques

Ce qui existe

France	Suisse
Slow Food CFSI alimenterre E-GRAINE GRAINE RITIMO Asso de consommateurs Lycée agricoles Fermes ouverts Initiaterre Collectif ADP-Léman AMAP Ville en transition (jeunes ?) Equisel Dialogue et humanité Colibri	Eco- attitude 1m3 ACP -> FRACP Transition Genève HEPIA La semaine du gout
	Italie
	Slow Food Caves ouvertes Pressions ouverte ACLITERRA COLDIRETTI

Ce qui est prioritaire

- Avoir des projets pédagogiques
- Faire évoluer les subventions agricoles
- Définir un label : région Franco-Valdo-Genevoise ; centralisation
- Développer les réseaux d'information
- Rencontrer les politiques territoriales
- REFLECHIR à l'ECHELLE REGIONALE

Ce que l'on peut faire

- S'insérer dans des structures déjà existantes :
 - o Assises transfrontalières
 - o Comité des régions (Europe)
 - o Festivals et rencontres
- Rencontrer les politiques : après fédération, par exemple pour le foncier agricole

Techniques agricoles durables

Ce qui est prioritaire

- Aller vers une agriculture plus respectueuse de l'environnement de la vie et des sols
- Elaborer un cahier des charges avec les consommateurs => « label local »
- Rencontrer les élus, chambre agri, Agri Genève : arguments à développer : économiques, (dynamisme / emploi), commerces
- Mettre en place le compagnonnage agricole
- Les échanges entre et avec les agriculteurs :
 - o Organiser des visites
 - o Echanger des recettes de solutions : impliquer les agriculteurs dans la recherche, transition
- Trouver des personnes ressources pour expliquer l'évolution dans leurs cultures/productions

Ce que l'on peut faire

- Etre des passeurs, diffuseurs d'informations / conseillers
- Rencontrer de personnes ressources pour connaître les politiques locales
- S'appuyer sur des réseaux existants : villes en transitions, colibri, agroécologie
- Rencontrer : chambre agriculture, Agri Genève, élus locaux
- Mise en lien des agriculteurs = réseau
 - o Plateforme en ligne,
 - o Liste de numéro de téléphones
- Rendre accessible les formations
- Expérimentation/ recherche de techniques agricoles durables (<-> universités ?)
- Soirée cinéma : débat avec agriculteurs et citoyens

Ce que nous proposons de faire pour réaliser une partie de ces projets :

- Définir ce que l'on veut faire d'ici juillet (choisir parmi les actions possibles : vote ?)
- Les outils à mettre en place pour réaliser ces actions (grille de questions, etc.)
- Les démarches à entreprendre (prendre rendez-vous, rencontre préalables, etc.)

Ce qui est nécessaire de définir :

Les connaissances préalables à avoir / acquérir => personnes ressources

Les méthodes à structurer pour rencontrer les acteurs : en fonction des acteurs

Les documents à écrire, à réaliser

Un calendrier d'action et une répartition des rôles

Les acteurs que vous avez proposés :

Décideurs et élus ; élus locaux, producteurs, chambre d'agriculture ; agriculteurs conventionnels
Agglo Annemasse, ville en transition ; chambre agri ; agrigenève ; personnes ressources ; réseaux citoyens ; confédération paysanne ; agriculteurs, région 21, Slow Food ; ACP ; chambre agri ; associations => qui veut rencontrer qui?

D'ici juin :

Pour ceux qui souhaitent comprendre la gestion financière d'un projet il est possible de faire un atelier puis par exemple d'écrire ensemble un dossier de co-financement.

Pour ceux qui souhaitent réaliser un second programme jeunesse européenne en action nous vous invitons à participer à la construction du contenu du projet ainsi qu'au montage du dossier.